

La vaccination contre la Covid-19 est possible avec différents vaccins, adaptés en fonction de l'âge et de la situation de chaque personne.

1. Comirnaty – Pfizer & BioTech

- Type de vaccin : ARN messenger (ARNm)
- Dosages disponibles :
 - Comirnaty adulte : pour les personnes de 12 ans et plus
 - Comirnaty pédiatrique 5-11 ans
 - Comirnaty pédiatrique 6 mois-4 ans
- Depuis septembre 2023 : Comirnaty omicron XBB.1.5, spécifiquement actif sur le variant omicron XBB.1.5.

2. Spikevax - Moderna

- Type de vaccin : ARN messenger (ARNm)
- Indiqué pour la vaccination des personnes âgées de 6 ans et plus

3. Nuvaxovid - Novavax

- Contient une protéine du virus SRAS-CoV-2 produite en laboratoire, avec un adjuvant renforçant la réponse immunitaire
- Autorisé pour les personnes de 18 ans et plus

4. VidPrevtyn Beta – Sanofi Pasteur

- Contient une protéine du virus SRAS-CoV-2 produite en laboratoire, avec un adjuvant renforçant la réponse immunitaire
- Utilisé en rappel chez les adultes ayant déjà reçu un vaccin contre la Covid-19
- Pour les personnes de 18 ans et plus (en rappel)

Pourquoi les vaccins bivalents sont-ils plus efficaces actuellement ?

- Les vaccins bivalents intègrent la souche initiale du virus et un autre variant pour s'adapter aux mutations du virus.
- L'efficacité attendue de ces vaccins bivalents est au moins équivalente, voire supérieure, à celle des vaccins originaux.

Quels sont les vaccins pour le rappel ?

Le rappel vaccinal peut être fait après au moins 6 mois depuis la dernière dose de vaccin ou la dernière infection par la Covid.

- Les vaccins ARNm bivalents adaptés à Omicron sont recommandés en première intention.
- Pour les moins de 30 ans éligibles au rappel, le vaccin Comirnaty de Pfizer-BioNTech est recommandé.
- En alternative, pour les personnes de plus de 18 ans, les vaccins VidPrevtyn Beta de Sanofi et Nuvaxovid de Novavax sont disponibles.



Cotation

Facturation de l'acte d'injection du vaccin contre le Covid-19 à domicile :

lettre clé unique INJ (C) : 14,15 €

À savoir que cette lettre clé unique INJ est :

- exclue du parcours de soin ;
- remboursé à 100 % ;
- exonéré des franchises et des participations forfaitaires ;
- obligatoirement en tiers payant ;
- sans dépassement autorisé.

Les majorations de dimanche et jours fériés ainsi que les **indemnités de déplacement** sont **facturables en supplément** de la lettre clé INJ.

La cotation est cumulable à taux plein avec la cotation d'un autre acte, dans la limite de 2 actes au plus pour un même patient.